

ARPP : Analyse réflexive de sa Pratique Professionnelle à destination des tuteurs de stage

Définition

« *il s'agit (pour l'étudiant) de se mettre en jeu comme personne (...) accepter de parler de soi pour permettre à l'autre de se situer, d'anticiper, de n'être pas totalement démuni ou déconcerté une fois livré à lui-même* » (Perrenoud 1994).

La réflexivité permet à l'étudiant de « *mieux prendre conscience de son identité, de se réinventer comme professionnel, voire de se révéler à soi-même comme personne* » (Paquay et Sirota, 2001, p. 171).

L'ARPP permet à l'étudiant de prendre conscience de l'impact de ses connaissances et de ses compétences en savoir-faire et en savoir-être dans une situation précise.

Par la mise en mots écrite de son vécu, suivie d'un échange avec un professionnel de terrain, l'étudiant apprend, grâce à l'ARPP, à prendre du recul par rapport à ses savoirs et à ses expériences pour faire évoluer sa pratique future et s'adapter au mieux aux besoins de l'exercice de l'ergothérapie. Le tuteur accompagne l'étudiant grâce à son approche théorique contextualisée et à ses compétences de professionnel, compétences reconnues par l'IFEM. Le partage d'expériences est au centre de l'analyse des pratiques.

C'est une méthode d'apprentissage guidée par la réflexion sur son savoir-faire / savoir-être.

Cette ARPP permet de développer la **compétence 7 « évaluer et faire évoluer sa pratique professionnelle »**.

En pratique

Selon le référentiel de compétences, l'étudiant doit réaliser **au minimum** deux ARPP (mi stage et fin de stage) de situations qu'il a vécues et choisies.

Voici les consignes transmises quant à la réalisation de ses ARPP :

1. Situation choisie

Lieu :

Date :

Situation choisie (présentation et argumentaire au verso):

L'étudiant doit choisir une situation qui le questionne, une situation où il s'est senti peu à l'aise, ou une situation où au contraire il a été très à l'aise.

2. Après le vécu de la situation

a. Prise de recul / questionnement personnel :

Pour l'analyse de la situation, l'étudiant devrait se poser ces questions (d'autres peuvent s'en dégager) :

- Qu'est-ce que j'ai fait ?
- Quel était le contexte de mon intervention ?
- Quel était l'objectif de cette intervention ?
- Que s'est-il réellement passé ? Comment cela a fonctionné ?
- Quels sont les différents éléments qui ont pu avoir un impact sur ma situation ?
- Quels sont les éléments qui peuvent expliquer le résultat final de ma situation ?
- Comment j'en suis arrivé là ?
- Quels éléments généraux ou théoriques peuvent me permettre de comprendre la situation ? Qu'est ce que je peux en dégager ?

b. Partage de la prise de recul de l'étudiant sur le portfolio :

Remarques, questionnements, difficultés et proposition d'actions :	à remplir <u>avant</u> l'échange avec le tuteur
---	---

L'étudiant fait un résumé des points qu'il juge essentiels de sa prise de recul, en quelques lignes, sur le portfolio. Ces éléments seront la base de votre échange avec l'étudiant.

c. Echanges avec le tuteur :

Cet échange permet à l'étudiant de prendre conscience de son savoir-faire, savoir-être, ses difficultés, ses ressources. Dans cette partie, doivent apparaître les propositions d'amélioration de sa pratique professionnelle, les éléments à perdurer/transposer, les objectifs personnels de l'étudiant.

Ce dernier devrait se poser ces questions :

- Qu'est-ce que je pourrais faire d'autre ou différemment ? de façon similaire ?
- Qu'est-ce que j'ai l'intention de faire ?
- Quelles approches/méthodes sont possibles ?
- Comment va se dérouler ma prochaine intervention ? Comment vais-je m'y prendre ?
- Que dois-je mettre en place pour améliorer ma pratique ?
- Quels sont les éléments que je peux maintenir et transposer ? Comment ?

d. Partage de ce que l'étudiant a appris de cet échange sur le portfolio :

Bilan de mes apprentissages et des points à approfondir :

à remplir après l'échange avec le tuteur

Les éléments de couleur bleue doivent être détaillés sur une feuille à part.

